



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 33970

## Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur la situation difficile vécue par les accueillants familiaux, pour adultes handicapés notamment. En effet, les améliorations prévues par la loi du 17 janvier 2002 ne semblent avoir fait l'objet d'aucune disposition d'application en dépit de leur primordiale nécessité entraînant l'abandon de cette activité et réduisant l'offre d'accueil pour cette fragile population. Dès lors, il souhaite savoir quelles sont les mesures envisagées et quels sont les délais du calendrier d'application de cette loi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33970

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** personnes handicapées

**Ministère attributaire :** emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1168

**Question retirée le :** 4 mai 2004 (Fin de mandat)